

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2010

Réception par le Prefet : 10/12/2010

Publication : 14/12/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-4-7-1

Séance du mardi 7 décembre 2010

BUDGET PRIMITIF 2011 DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire pour les Archives départementales les crédits suivants :

En investissement : une autorisation de programme et des crédits de paiement de 80 000 euros

En fonctionnement : 63 000 euros

Les recettes prévisionnelles des archives pour 2011 se montent à 3000 euros

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions